

Décision 25-DCC-10 du 17 janvier 2025

relative à la prise de contrôle conjoint des sociétés SAS Prothuir et SCI Immothuir par M. Martin Beaux et Coopérative U

Posted on: 20 janvier 2025 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notificante	M. Martin Beaux et Coopérative U
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Société SAS Prothuir
Société SCI Immothuir

Lire

Le texte intégral

129.12 Ko